

SURVEILLANCE MEDICALE A L'AGE ADULTE :

• **Pourquoi est-elle nécessaire ?**

Le ST expose les femmes qui en sont porteuses à certaines complications qui peuvent être prévenues par une bonne hygiène de vie et une surveillance médicale adaptée. Il est donc important de maintenir un suivi avec un médecin référent qui pourra coordonner les soins et se mettre en relation avec votre médecin traitant.

Vous trouverez dans ce livret les principaux éléments de la surveillance.

• **Le maintien du poids dans des valeurs normales est très important**

par le biais d'une alimentation équilibrée
et d'une activité physique régulière

• **La consommation tabagique est à éviter** afin de ne pas augmenter le risque de complications notamment cardiovasculaires.

Il est possible, si besoin, de bénéficier de consultations spécialisées avec un tabacologue pour vous aider à arrêter de fumer.

• **Un contrôle annuel de la glycémie est recommandé**

Ceci est d'autant plus important qu'il existe un terrain familial de diabète ou une importante prise de poids.

Elle pourra être complétée par d'autres examens comme l'hyperglycémie provoquée par voie orale.

• **Une mesure annuelle de la tension artérielle est également nécessaire**

Elle sera réalisée de façon plus rapprochée si les chiffres tensionnels sont élevés.

Un holter tensionnel pourra être demandé si une hypertension artérielle (HTA) paroxystique est suspectée.

En cas d'HTA, un traitement spécifique doit être mis en place.

• **Le bilan cardiologique**

Il peut exister des complications vasculaires, en particulier, une augmentation du diamètre de l'aorte (ou dilatation aortique) que l'on peut dépister par une échographie cardiaque complétée d'une IRM thoracique.

Ces complications nécessitent une surveillance par un cardiologue référent et peuvent conduire à un traitement.

• **Le suivi ORL**

Il permet de dépister des troubles de l'audition qui sont très fréquents à l'âge adulte. Ils peuvent passer inaperçus initialement mais gêner la vie en société. Il existe actuellement des appareillages très performants et très discrets pour palier ces problèmes auditifs.

• **La surveillance gynécologique**

Comme pour toutes les femmes, une surveillance gynécologique annuelle est nécessaire. Lors de cette consultation, un interrogatoire sur les règles est réalisé. La réalisation d'un frottis est recommandée à partir de 25 ans (les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle puis tous les 3 ans en l'absence d'anomalie). La surveillance mammographique débute à l'âge de 40 ans et son rythme pourra être adapté en fonction d'éventuels facteurs de risque. La vaccination contre le papillomavirus, impliqué dans le cancer du col de l'utérus, est également recommandée et pourra être réalisée jusqu'à l'âge de 20 ans.

Le traitement oestrogénique, débuté à l'adolescence, est indispensable pour le maintien d'un volume utérin suffisant pour envisager une grossesse. Il est également très important pour prévenir la déminéralisation osseuse.

• **La surveillance dermatologique** des grains de beauté qui peuvent dégénérer

• **La surveillance digestive**

Il est important de signaler d'éventuels signes digestifs (diarrhée, sang dans les selles...) qui pourront conduire à la réalisation d'examens complémentaires

• **La surveillance de la minéralisation osseuse est conseillée**

Une ostéodensitométrie (examen radiologique) sera demandée lors de la première consultation puis tous les 3 à 5 ans environ.

Surveillance du syndrome de Turner Adulte